

A tous les membres de la SAES

Chères et chers collègues,

Les anglicistes n'ont aucune raison de se tenir à l'écart d'un débat et d'un mouvement qui concernent tous les universitaires. Quelques-uns ont souhaité que la SAES signe à son tour la résolution signée par la coordination qui regroupe un certain nombre d'organisations syndicales, des associations et collectifs (SLU, SLR, etc) et une société savante (SIES). Après débat en son sein, le bureau ne croit pas opportun que la SAES signe un texte qui, en condamnant certaines organisations, condamne par là même nombre de membres de la SAES qui en sont également adhérents. Il considère en revanche légitime que la SAES s'exprime sur une question qui touche tous les universitaires et sur laquelle les deux ministères continuent de faire la sourde oreille.

L'éventualité d'une assemblée générale, pour donner au bureau un mandat qu'il n'a pas, a été envisagée et rejetée, car en dehors des assemblées coïncidant avec le congrès annuel du mois de mai, ces AG sont insuffisamment suivies.

Il a donc semblé au bureau utile d'organiser une consultation de l'ensemble des adhérents par l'intermédiaire des correspondants, car tous les adhérents ne sont pas abonnés à la messagerie.

Un courrier séparé est adressé aux correspondants leur suggérant des modalités d'organisation.

Les résultats devraient pouvoir être traitées par le bureau au plus tard lors du prochain week-end et une position publique définie lundi au plus tard.

Nous sollicitons des adhérents un mandat pour prendre clairement position sur deux points :

le projet de décret réformant le statut des universitaires, tel qu'il ressort après ré-écriture du dernier état des négociations.

la réforme de la formation et des concours de recrutement de l'enseignement secondaire

Sur cette deuxième question le bureau de la SAES et son président se sont publiquement et clairement exprimés à plusieurs reprises. Nous avons envoyé plusieurs lettres aux deux ministres, signé l'appel du 8 novembre, présenté au deux cabinets nos analyses et critiques, laissé libre un débat permanent et intense sur notre messagerie. Nos contacts sont permanents avec les sociétés savantes de langues. Deux nouvelles lettres de sociétés savantes son adressées au ministre de l'Education nationale. Vous en trouverez le texte sur le site de la SAES.

Lors du congrès de Bordeaux en mai prochain, nous reviendrons en assemblée générale, après le rapport du président, sur le rôle de la SAES et

sur la définition du registre pertinent de ses interventions dans le domaine public.

Bien cordialement à toutes et à tous

Le Bureau de la SAES

Aux correspondants,
Chers collègues,

Les circonstances nous obligent à vous solliciter pour mettre en oeuvre une initiative exceptionnelle, de consultation des adhérents. La messagerie ne touchant que les deux tiers d'entre eux, nous comptons sur vous pour que la totalité soit invitée à se prononcer par oui ou par non selon la procédure ci-dessous.

Pouvez-vous contacter tous les adhérents de votre section SAES par courrier électronique en leur demandant de vous répondre par oui ou par non sous 48h à la question de savoir s'ils approuvent une position de la SAES ainsi rédigée :

« Après étude des propositions contenues dans le communiqué issu des récentes négociations entre le ministère et certaines organisations syndicales, et après consultation de l'ensemble de ses adhérents, il apparaît à la SAES que les demandes essentielles de la communauté universitaire restent insatisfaites. En outre, la SAES continue à refuser la modalité de réforme des concours de recrutement de l'enseignement secondaire imposée par les deux ministres concernés. »

D'autres sociétés savantes s'associeront peut-être à cette démarche.

Merci de communiquer le résultat de ce vote électronique à François Poirier <mailto:consultationsaes@univ-paris13.fr> au plus tard dimanche à 18h en indiquant les chiffres (nombre de participants à cette consultation, de oui, de non, d'abstentions). En vous remerciant par avance de votre aide indispensable,

Bien cordialement à toutes et à tous.

Isabelle Schwartz-Gastine